

Rupture du train avant lors de l'atterrissage sur une altisurface

Aéronef	Avion SOCATA MS893 Rallye immatriculé F-BRRK
Date et heure	Jeudi 26 mai 2011 à 11 h 50 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Altisurface de Lus-La-Croix-Haute (26)
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé

⁽¹⁾Heure locale.

CIRCONSTANCES

Le pilote accompagné d'un passager décolle de l'aérodrome de Gap Tallard (05) et atterrit sur les altisurfaces de La Motte-Chalancon (26) et de Faucon (26). Il décide ensuite d'atterrir sur l'altisurface de Lus-La-Croix-Haute.

Il effectue une reconnaissance du site, configure l'avion et se présente pour un atterrissage sur la piste 36 non revêtue. Lors de l'arrondi sur la première partie de la piste, le train avant entre en collision avec le sol et se rompt, entraînant la rupture de l'hélice.

La piste 36 présente une pente ascendante de 20 % dans les cent premiers mètres. Au moment de l'accident, le vent était orienté de secteur sud pour d'environ 10 kt. Le pilote précise qu'il avait conscience de la direction du vent au moment de l'atterrissage.

Le pilote possède la qualification montagne « roues ». Il totalisait 375 heures de vol dont 100 sur type, 25 heures dans les trois mois précédents dont 10 sur type et une heure sur type dans les vingt-quatre heures précédentes. C'était la cinquième fois qu'il atterrissait sur cette altisurface.

CONCLUSION

L'accident est dû à une prise en compte insuffisante par le pilote de la pente de la piste ainsi que de la composante arrière du vent. En effectuant un arrondi trop tardif, le pilote n'a pu s'affranchir des contraintes liées à ces deux caractéristiques.